

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	23 (1977)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Le partage des fromages dans le Justistal : une coutume de l'Oberland bernois
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848611">https://doi.org/10.5169/seals-848611</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le partage des fromages dans le Justistal UNE COUTUME DE L'OBERLAND BERNOIS**

Lorsque, vers la fin de septembre, les frais brouillards du matin montent du fond des vallées, il est temps de ramener les vaches de l'Alpe à leurs étables. Le jour de la descente, les paysans de Sigriswil et des villages voisins qui possèdent des droits à la montagne se rendent en chariot sur l'Alpe pour y sacrifier à l'attachante coutume du partage des fromages. Ils sont accompagnés de leur famille, car personne ne voudrait manquer cette fête populaire. La manifestation se déroule au Spycherberg, où se trouvent quatre greniers à fromages. C'est là que sont entreposées les pièces confectionnées pendant l'estivage.

Beaucoup de gens sont présents ce jour-là. Il y a aussi des curieux venus d'ailleurs. On se reconnaît et on se salue, entre amis, et l'on apprécie avec des mimiques de connasseurs les pièces magnifiques étalées en vue de la répartition (une pièce représente la production d'une vache pendant l'estivage, soit 100 à 150 livres). A un moment donné, le silence se fait. Le « bailli » prononce alors une brève allocution et procède à la remise des fromages. Il tire au sort d'un bonnet de laine des plaquettes de bois sur lesquelles sont inscrits les noms des ayants droit et les dépose sur les pièces. « Matter Hans, Sausser Fritz, Amstutz Gott-

fried... », clame la voix bien timbrée du « bailli ». Ici, personne ne se sent défavorisé.

Plus tard débute la fête populaire. Tables et bancs sont rassemblés et une parcelle du pré se transforme en piste de danse. Des lanceurs de drapeau démontrent leur adresse avec brio. Tout cela au son des chants et yodels. L'après-midi, les bergers descendent tranquillement dans la plaine, suivis du bétail. La meilleure laitière de chaque alpe porte un siège à traire orné de fleurs en papier, fixé entre les cornes, tandis que les conductrices agitent joyeusement leurs grosses cloches. Sur l'Alpe, le silence reprend ses droits, jusqu'au printemps prochain.



Avec une légitime fierté, une famille de paysan charge son imposante ration sur un chariot